

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 96 (1945)  
**Heft:** 11

**Nachruf:** Nos morts  
**Autor:** Bornand, J.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 23.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

s'oppose à la croissance des végétaux ligneux, le bétail y trouvera en général toujours de quoi satisfaire son appétit et ce n'est que dans les périodes de sécheresse qu'il demandera un supplément de nourriture à la flore herbacée de la forêt voisine.

Par l'emploi judicieux de l'engrais du chalet et l'apport éventuel d'engrais chimiques, il est possible de maintenir les lieux voués au pacage dans un état de fertilité et de productivité constant. Et puis, ne pas exagérer la « charge », comme c'est souvent le cas.

Il est des propriétaires qui, autrefois, ont cru pouvoir augmenter la capacité fourragère de leurs alpages en déboisant des terrains arides, en quoi il n'ont guère réussi qu'à découvrir des pierres. Les bonnes plantes, fonds de la nourriture du bétail et productrices de lait, ne croissent pas n'importe où.

Tout propriétaire d'alpage, intelligent, soucieux de l'équilibre qui doit exister entre forêt et pâturage, saura toujours prendre les mesures convenables à cet effet, au mieux de ses intérêts. *Sam. Aubert.*

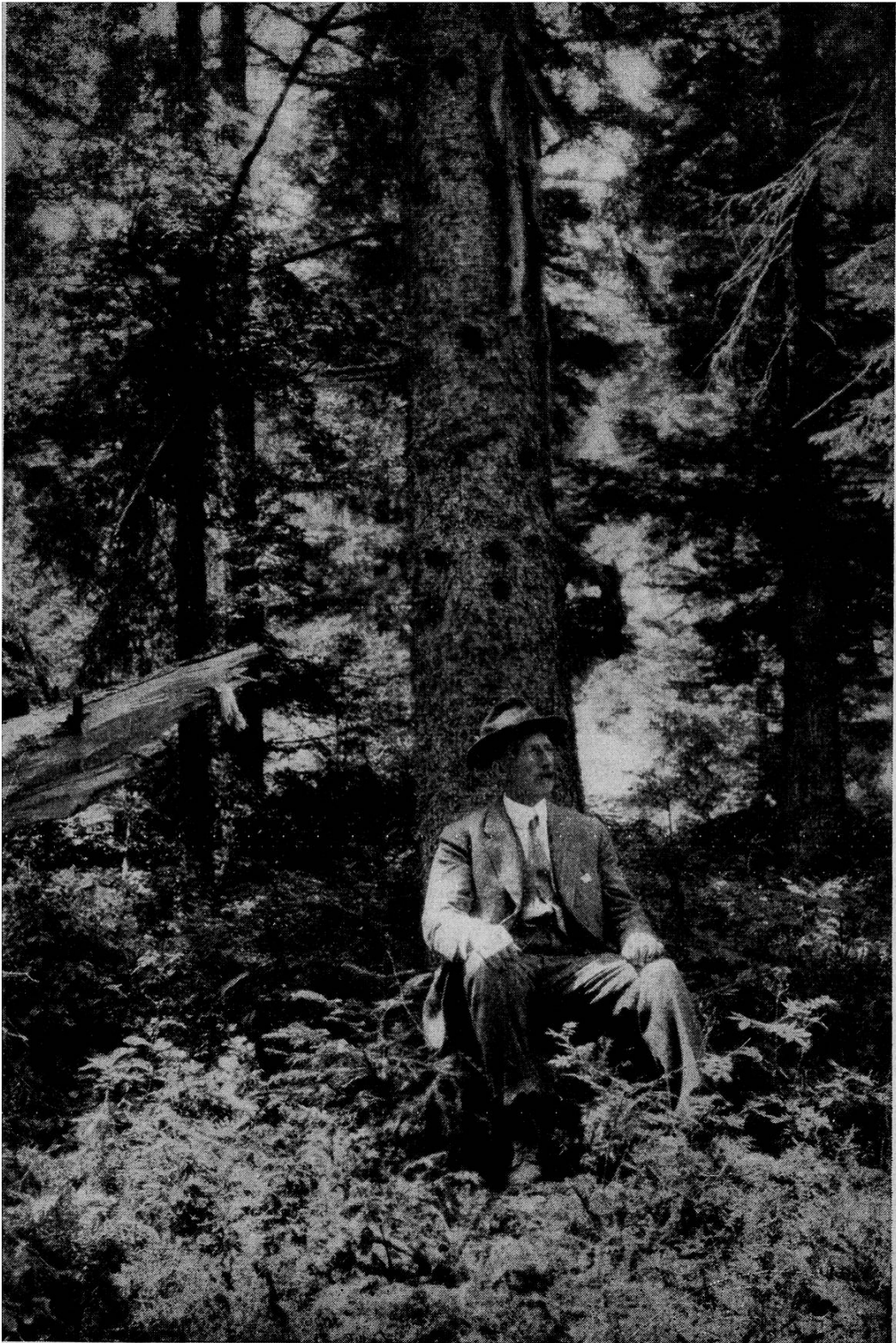
## NOS MORTS

### † Maurice Moreillon, 1870—1945

Le dimanche 16 septembre dernier, jour du Jeûne fédéral, est décédé à Territet, à l'âge de 75 ans, Monsieur *Maurice Moreillon*, ancien inspecteur forestier d'arrondissement vaudois.

Né en 1870, Maurice Moreillon avait obtenu en 1894 le diplôme de la division forestière de l'École polytechnique fédérale. Du 1<sup>er</sup> juillet 1898 au 1<sup>er</sup> octobre 1918, il fut inspecteur des forêts de l'arrondissement d'Orbe, avec résidence à Montcherand, dans la très jolie propriété qu'il s'était aménagée. Il passa ensuite sept années au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, en qualité d'adjoint du chef du Service cantonal des forêts, puis il retourna dans son ancien arrondissement et reprit ses fonctions d'inspecteur des forêts jusqu'en 1931, date à laquelle une maladie sournoise et insidieuse l'obligea à prendre une retraite prématurée.

Le caractère même de l'infirmité, qui devait l'emporter 14 ans plus tard, a empêché Maurice Moreillon de participer aux manifestations des diverses sociétés forestières auxquelles il appartenait. Il l'a empêché même d'écrire, lui qui avait rédigé durant son activité tant d'articles et de communiqués, dans le Journal forestier suisse en particulier. C'est pourquoi la jeune génération des forestiers a peu connu ce sylviculteur si distingué et si enthousiaste de sa profession. Par contre, tous ceux qui l'ont approché, ses anciens camarades de volée, ses nombreux amis et ceux qu'il a formés par le stage passé à Montcherand, garderont de ce forestier de valeur et de ce collègue respecté un pieux et durable souvenir.



Phot. Aug. Barbey, 1927.

Maurice Moreillon, a. inspecteur forestier  
(1870—1945)

Maurice Moreillon était un forestier plus particulièrement scientifique; le côté économique et financier de la forêt lui était moins familier. Il savait juxtaposer à la sylviculture toutes les sciences qui la touchent de près ou de loin, en particulier la botanique, l'entomologie, l'agriculture, la météorologie. Ses nombreux communiqués, opuscules et contributions à l'étude de diverses questions connexes à la sylviculture, ainsi que ses non moins nombreux articles sur des sujets essentiellement forestiers, l'avaient fait classer dans la catégorie des scientifiques pratiques et vulgarisateurs. Il aimait la controverse et ne redoutait pas la discussion, mais il n'était pas combatif et défendait son point de vue avec ténacité, mais aussi avec courtoisie.

Par son attitude douce, calme et confiante, il inspirait à ses subordonnés un respect mérité. Il savait s'adresser comme il convient à ses gardes forestiers de triage, à ses bûcherons, ainsi qu'aux membres des autorités communales auxquels il avait affaire. Il savait être ferme quand il le fallait, mais sans autoritarisme; il aimait la précision et le travail bien fait. Il voulait que l'on servît l'Etat scrupuleusement, et non pas qu'on en profitât. Il avait un profond attachement pour la terre vaudoise, qu'il aimait en poète, admirant non seulement la race, mais aussi les lignes si douces du pays.

La réclusion presque totale dans laquelle la maladie l'avait condamné à vivre depuis le moment de sa retraite, qui l'empêchait de répandre par la parole et par la plume le fruit de ses connaissances et de ses expériences, ne le fit pas pour autant perdre de vue le monde forestier et ses activités diverses. Durant bien des années et aussi longtemps qu'il a pu le faire, il s'intéressa vivement par la lecture à tout ce qui touche à la sylviculture suisse et à son évolution, ainsi qu'au personnel forestier qu'il avait connu. Puis, lorsque même les bienfaits de la lecture lui furent ravis, il se résigna pieusement.

Le souvenir que nous laisse Maurice Moreillon est celui d'un homme de bien, dans toute l'acception du terme, d'un homme de distinction parfaite, de courtoisie aimable et de connaissances étendues, et qui a fidèlement servi son pays.

Veuille sa famille, et plus particulièrement ses filles et son fils, agréer ici l'expression de la profonde sympathie du corps forestier vaudois.

*J. Bornand.*

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

### Procès-verbal

**de la séance administrative du dimanche 26 août 1945, à Fribourg**

C'est en présence de 175 membres que M. le conseiller d'Etat *Bäriswyl* ouvre l'assemblée administrative, à 16 h. 20, dans le grand auditoire de l'Université de Fribourg.